

# Formation

## en santé et sécurité au travail



### Stage de l'INRS : Passer du diagnostic précoce individuel à l'action de prévention collective des troubles musculosquelettiques (Saltsa)

#### PUBLIC

→ Médecins du travail. Ce stage s'inscrit dans un parcours de développement professionnel continu (DPC).

#### PRÉREQUIS

→ Les participants doivent posséder une expérience avérée en matière de conduite d'actions de prévention des TMS du membre supérieur (TMS-MS).

#### OBJECTIF DE FORMATION

→ Prendre en main le protocole Saltsa afin de renforcer ses compétences dans le diagnostic clinique des TMS-MS.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier le protocole Saltsa.
- Positionner l'outil Saltsa dans les pratiques de l'équipe médicale.
- Mettre en perspective l'outil Saltsa dans la structuration d'une action de prévention collective.

#### CONTENU

- L'outil Saltsa : origine, principes, place dans la démarche de prévention et positionnement dans le panel des outils existants.
- Présentation des différentes pathologies que Saltsa permet de diagnostiquer à l'aide des supports proposés dans l'outil.
- Expérimentation en salle des « manoeuvres cliniques ».
- Traitement et interprétation des données recueillies à l'aide de l'outil Saltsa.
- Élaboration d'une stratégie d'actions en matière de prévention collective des TMS à partir du suivi individuel.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Le stage s'appuie sur des exposés, des débats et des mises en situation.

#### VALIDATION

→ À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

#### DATES ET LIEU

→ Durée 2 jours : 1 session à Paris du 02/11/2021 début d'après-midi au 04/11/2021 à midi

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable pédagogique : Alexandre VASSELIN  
 Programme complet et inscriptions sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) -> taper BB2130  
 Par courrier : INRS, département Formation, 65 boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris  
 ou [secretariat.forp@inrs.fr](mailto:secretariat.forp@inrs.fr)

## Stage de l'INRS : Évaluer et prévenir les risques pour la reproduction

### **PUBLIC**

→ Médecins du travail. *Ce stage s'inscrit dans un parcours de développement professionnel continu (DPC).*

### **PRÉREQUIS**

→ Aucun

### **OBJECTIF DE FORMATION**

- Informer les salariés et prendre les mesures nécessaires pour les soustraire à certains risques pour la reproduction.
- Conseiller les employeurs en ce qui concerne les facteurs professionnels et les expositions aux risques pour la reproduction en entreprise.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Repérer et évaluer les risques liés à la reproduction au poste de travail.
- Participer à la mise en oeuvre des moyens de prévention en tenant compte de toutes les spécificités liées à ce risque en tant que médecin du travail.

### **CONTENU**

- Facteurs professionnels et expositions aux risques (agents chimiques dont les perturbateurs endocriniens, travail de nuit, charge physique, stress, bruit, agents biologiques, rayonnements ionisants, champs électromagnétiques...).
- Effets sur la santé :
  - effets sur la fertilité,
  - effet sur le développement lors d'exposition durant la grossesse,
  - effet sur l'allaitement.
- Démarche de prévention.
- Réglementation.

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Le stage s'appuie sur des exposés, des discussions, des sessions de questions réponses, des études de cas réels et des recherches dans des bases de données.

### **VALIDATION**

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.

### **DATES ET LIEU**

- Durée 3 jours : 1 session à Paris du 06/12/2021 début d'après-midi au 09/12/2021 à midi.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

*Responsable pédagogique : Gaëlle AVON*  
*Programme complet et inscriptions sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) -> taper BB1540*  
*Par courrier : INRS, département Formation, 65 boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris*  
*ou [secretariat.forp@inrs.fr](mailto:secretariat.forp@inrs.fr)*